

Remboursement d'une Licence pour portable Asus

(Mise à jour : le 28/09/2009)

Pour bénéficier du remboursement de votre Licence Windows 7 OEM (Home Premium), vous devez, dans les 15 (quinze) jours suivant la date d'achat de votre ordinateur portable, suivre l'une des deux procédures suivante :

Attention : il n'y aura pas de remboursement dans l'un des cas suivants :

- Le client a activé Windows.
- La licence Microsoft ne se trouve pas sur le portable ou est abîmée.
- La demande de remboursement a été effectuée plus de 15 jours après l'achat du matériel. Le cachet de la poste faisant foi.
- La licence est déchirée ou abîmée

➤ Procédure A

Tout d'abord, vous devez:

- Retirer la licence sous le portable Asus (attention à ne pas casser la licence)
- Supprimer le système Windows de votre disque dur.
- Remplir l'attestation jointe (attestationasus.doc), la signer et la dater

Ensuite, il vous faut renvoyer à Asus France (adresse ci-dessous) :

- une copie de la facture d'achat
- la licence Microsoft Windows
- le DVD de réinstallation Windows et
- l'attestation dûment complétée et signée.

Après avoir vérifié la conformité des documents reçus, Asus remboursera 40 euros TTC pour une licence Windows 7 OEM Home Premium

Ou

➤ Procédure B

Tout d'abord, vous devez:

- Contacter le SAV Asus France et demander un numéro de retour.
- Adresser à Asus France votre portable avec une copie de la facture d'achat.

Ensuite, Asus :

- vérifiera que la licence n'a pas été activée auprès de Microsoft.
- supprimera le système d'exploitation, les partitions du disque dur ainsi que l'autocollant de licence se trouvant sous le portable.
- vous remboursera 40 euros TTC pour une licence Windows 7 OEM Home Premium

Précisions :

- L'envoi du produit est à la charge du client. Après désinstallation de l'OS, Asus prend à sa charge le retour vers le client.

- Le client peut venir déposer le matériel directement et revenir le chercher après l'opération.
- Asus ne garantit pas d'autre système d'exploitation que ceux fournis, en cas de problème, vous ne pourrez donc plus bénéficier d'un support logiciel sur votre matériel.
- Pour les portables acquis en dehors de la France, vous devez contacter ASUS SAV du pays concerné.

Pour tout renseignement ou contacter le SAV d'Asus France :

Asus France SAV
10 Allée de Bienvenue
93160 Noisy Le Grand
Tel : 01.70.94.94.00 (prix d'un appel local)
Fax : 01.49.32.96.99